



Protocole Sanitaire

08 Septembre 2020

Les mesures préconisées dans cette fiche peuvent encore évoluer. Elles s'appliquent dans le respect des directives du gouvernement et sont modulables en fonction des dispositions spécifiques locales précisées par le préfet d'Eure et Loir et la Municipalité d'Epernon.

L'Aïki-Taï-Dô est autorisé en extérieur et intérieur, sans restriction de distanciation physique. En dehors des espaces de pratique, les règles de distanciation et les gestes barrières doivent être strictement respectés, incluant le port d'un masque.

Les spectateurs doivent porter un masque et s'asseoir sur les gradins. Une distance d'1 mètre doit séparer deux personnes de famille différente.

Responsable Covid du Club : Ludovic DIDELOT ludovic.didelot@aikitaido.fr

Condition pour venir en cours

Ne présenter aucun signe de COVID (fièvre, toux ...)

En cas de contact avec une personne souffrant du Covid, attendre 7 jours avant de revenir

Prendre un avis médical avant la reprise si le pratiquant a souffert du Covid

Pas d'échange de matériel, de bouteille d'eau ou de tenue.

Un registre de toutes les personnes présentes (pratiquants, encadrants, dirigeants, accompagnants et spectateurs compris) est tenu pour chaque cours avec Nom Prénom et numéro de téléphone. Le but est de pouvoir assurer un suivi des éventuels foyers de contamination.

Préparation avant de venir en cours

Les pratiquants doivent venir en kimono (ou tenue de sport). A partir de 11 ans, ils doivent porter un masque et apporter avec eux un deuxième masque de rechange, un sachet pour le ranger ainsi qu'un flacon personnel de gel hydro-alcoolique.

Organisation des cours

Les pratiquants se lavent les mains avec du gel hydroalcoolique avant de monter sur le tapis et à tout moment lorsque l'animateur du cours le demande.